

VOTATION DU 18 MAI Le fournisseur d'électricité présente ses arguments, notamment techniques.

Viteos s'invite dans le débat sur l'énergie éolienne

Le fournisseur d'électricité neuchâtelois Viteos a présenté hier en conférence de presse sa position sur le développement de l'énergie éolienne.

«Nous n'entendons pas intervenir dans le débat politique, ce n'est pas notre rôle», indique la directrice Josette Frésard. «Mais, en tant que fournisseur de la moitié de l'énergie électrique du canton, nous devons de préciser notre positionnement.» Si la société Viteos s'abstient de donner un quelconque mot d'ordre pour la votation du 18 mai prochain, elle ne cache pas, sans le présenter comme tel, son appui au concept cantonal d'énergie éolienne.

Viteos note ainsi que le concept neuchâtelois est «le plus strict de Suisse». Les cinq sites retenus l'ont été après en avoir exclu une série d'autres sur la base d'une foule de critères: vitesse du vent, périmètres en zones de protection communales et cantonales, impact sur la faune, zone tampon de 5 km des zones inventoriées comme recelant une beauté paysagère particulière, zone Unesco, crêtes emblématiques.

Remigio Pian, directeur énergies et produits, admet que «Viteos est bien évidemment favorable aux énergies renouvelables». Un engagement qui va plus loin qu'une adhésion philosophique: Viteos poursuit un programme qui prévoit l'investissement de 150 millions de francs sur dix ans, comprenant les principales sources d'énergie utilisables du can-

ton, dont l'éolien. Il s'agit, note Viteos, «de produire de l'électricité à proximité des consommateurs et de diminuer le plus possible notre dépendance énergétique».

L'entreprise neuchâteloise répondra d'ailleurs aux sollicitations qui lui sont faites dans le cadre des projets éoliens cantonaux. «Nous sommes conviés à participer à tous ces projets par les collectivités publiques», précise Remigio Pian. Dans l'hypothèse où ces projets se réaliseront, la part de Viteos pourrait se monter à 30 ou 40% des investissements prévus, anticipe l'entreprise.

En étant favorable à l'éolien neuchâtelois, Viteos «ne fait que perpétuer une approche logique pratiquée déjà par ses prédécesseurs qui ont construit les usines électriques le plus près possible des lieux où l'électricité est consommée». Dès lors, ajouter l'éolien à sa palette d'énergies produites, de préférence dans le canton, est «une évidence», pour l'entreprise.

A ceux qui opposent le solaire et l'éolien, le cadre du distributeur et producteur d'énergie répond par des comparaisons par-

lantes. «Pour produire l'équivalent d'une éolienne, il faut couvrir 40 000 mètres carrés de panneaux, soit 8 terrains de football ou 50 toits comme celui de TAG Heuer à La Chaux-de-Fonds.»

Mais la technique et les chiffres ne sont pas tout. Viteos invite aussi à se poser des questions d'ordres éthique et économique. «Est-il éthique de refuser les éoliennes chez nous et de consommer ici l'électricité produite par des éoliennes posées à des milliers de kilomètres de la Suisse?» Viteos prône, à l'inverse, une décentralisation des systèmes de production d'énergie, de manière à trouver un optimum entre coût de production et coût de transport.

Enfin, à l'inverse des centrales de production à l'étranger, l'éolien suisse produira des retombées économiques locales, car c'est de la main-d'œuvre locale qui assurera l'exploitation et l'entretien. Selon les calculs de Viteos, pendant sa durée de vie, une éolienne génère entre 150 000 et 200 000 fr. par an de coût d'exploitation, dont la moitié environ restera dans la région. ■ **LBV**